



Section du 18^e arrondissement de Paris

Le Président

à Monsieur Nelson Bouard, Commissaire
Hôtel de police du 18^e arrondissement de Paris

Monsieur,

Sachant que vous avez été investi de la responsabilité de notre arrondissement en décembre 2012, nous nous présentons à vous en tant que section de la Ligue des Droits de l'Homme du 18^e arrondissement.

Attentifs depuis de nombreuses années aux actions de la Police dans nos quartiers, nous nous intéressons particulièrement à la Zone de Sécurité Prioritaire mise en place en septembre 2012 sur une partie importante de l'arrondissement.

Dans l'interview que vous avez accordée récemment au site Dixhuitinfo.com, vous valorisez les résultats obtenus grâce à l'action coordonnée des différents services de l'État et, nous pensons avec vous que les résultats quantitatifs – même s'ils sont positifs – ne doivent pas masquer la complexité des situations des habitants. La partie de l'arrondissement concernée concentrant des difficultés sociales importantes, la LDH estime que ces situations doivent être examinées prioritairement sous l'angle socio-économique.

Vous indiquez dans cette interview que vous réunissez une fois par trimestre une cellule de coordination des forces de sécurité, en présence d'une quinzaine d'habitants. Nous aimerions savoir quel a été le mode de désignation de ces habitants et quel est exactement leur rôle. Nous souhaiterions avoir accès aux comptes rendus de ces réunions.

Comme beaucoup d'habitants, nous sommes extrêmement vigilants sur les modes d'interventions de la Police : l'action du jeudi 6 juin dernier au carrefour Barbès marquée par les contrôles au faciès, les interpellations musclées, les gardes-à-vue et les mises en rétention ont défavorablement impressionné un grand nombre de personnes, pour un résultat somme

toute médiocre par rapport à l'objectif sans doute fixé puisque une majorité des personnes interpellées pour défaut de titre de séjour ont été libérées par le Juge des Libertés et de la Détention les jours suivants.

Comme vous, nous ne considérons pas non plus que la vidéo surveillance soit une fin en soi et nous continuons de penser que cet investissement de la Ville de Paris est disproportionné par rapport à son utilité réelle. Face à la complexité des situations, nous penserions beaucoup plus efficace de renforcer la présence humaine dans nos quartiers : des policiers, mais surtout des éducateurs, des travailleurs sociaux, des gardiens d'immeubles formés et outillés.

Nous sommes à votre disposition pour échanger avec vous et vos équipes sur ces questions car nous refusons toute stigmatisation de nos quartiers et de leurs habitants.

Pascal NICOLLE